

Mesurer « le » pouvoir d'achat

François Geerolf

2024-07-09

« Les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture ; mais cette facilité même leur permet ensuite de reprendre vite leurs aveux. » (Alfred Sauvy)

Depuis la réapparition de l'inflation fin 2021, la question du pouvoir d'achat est redevenue la préoccupation numéro un des français dans les enquêtes d'opinion, la consommation des ménages (notamment alimentaire) a chuté de manière historique, de plus en plus de Français déclarent des difficultés financières, et le taux de privation matérielle et sociale a fortement augmenté. Pourtant, selon les chiffres de l'Institut statistique français (l'Insee), « le » pouvoir d'achat par unité de consommation a continué de progresser ces trois dernières années : une forte hausse en 2021 (+2,8 %), une légère baisse en 2022 (-0,4 %), suivie d'un regain modéré en 2023 (+0,3 %) et d'une hausse importante en 2024, avec un acquis de croissance de +1,1 % dès le premier trimestre. De nombreux économistes, experts, journalistes s'appuient régulièrement sur ces chiffres officiels de l'Insee pour souligner l'augmentation du pouvoir d'achat en France, en contradiction avec le « ressenti ». Ce décalage entre les statistiques officielles et la perception d'une baisse du pouvoir d'achat n'est pas nouveau : depuis plusieurs années, l'écart entre le sentiment d'un recul du pouvoir d'achat et « les chiffres » suscite l'étonnement - par exemple lors du « mouvement des Gilets jaunes ». Ce décalage proviendrait nécessairement « d'incompréhensions », ou même d'un « manque de culture économique » des français, nécessitant davantage de « pédagogie ». Les chiffres officiels sont rarement remis en cause.

Ce document de travail met en évidence plusieurs biais affectant les données officielles publiées par l'Insee. Tout d'abord, la définition même du pouvoir d'achat des ménages retenue par l'institut statistique — à savoir le « revenu disponible brut déflaté par le déflateur de la consommation des ménages » — compare un revenu et un indice de prix qui ne couvrent pas le même périmètre, ce qui contrevient aux principes de la comptabilité nationale, énoncés dans les manuels internationaux. La diffusion de cet indicateur au même niveau que celui de la croissance du PIB dans les comptes nationaux, ainsi que sa définition uniforme, constituent une particularité française. Ensuite, le « déflateur de la consommation » sous-estime l'inflation pour plusieurs raisons : l'absence de prise en compte de l'investissement des ménages dans le logement ; l'utilisation d'un indice de Paasche, qui tend structurellement à minimiser l'inflation par rapport à d'autres indices couramment utilisés pour mesurer le niveau de vie, tels que